

Marot, loin de la cour

En prison

1526. Clément Marot tourne et retourne dans sa confortable cellule de la prison de Chartres. Il a bien dormi, bien mangé, et bu un vin très correct. Mais il s'ennuie prodigieusement, même si les visites ne sont pas rares. Il retourne à sa table de travail, saisit sa plume, et la repose aussitôt. Ce n'est pas aujourd'hui qu'il continuera sa satire en vers de la prison du Châtelet, lieu sombre et humide, d'où on l'a transféré il y a quelques mois.

Même en prison, il entend les rumeurs qui prétendent que François, son maître et son roi, va revenir bientôt de captivité, en échange d'une inconcevable rançon, sans doute. Clément se remémore souvent cette désastreuse bataille de Pavie, qui a mis en 1525 un coup d'arrêt aux ambitions guerrières de François I^{er}. Il ressent encore la douleur de sa propre blessure, mais aussi celle que lui procura la nouvelle de la capture du roi. Mais aujourd'hui, il s'impatiente : si seulement le monarque, une fois de retour, voulait bien le libérer !

Le roi ne pourra certainement pas souscrire aux accusations ridicules qui ont provoqué son emprisonnement ! Comment pourrait-il croire que son bon Clément, qui a servi à dix-sept ans dans la maison de sa propre sœur Marguerite d'Alençon, se soit compromis en idée avec les Réformateurs ? Luthérien ? Pourquoi pas adorateur de Pan ou de Dionysos ! Autant l'accuser d'avoir mangé le lard en Carême ! Le roi, son aîné d'un an, avec qui il a eu de si spirituelles et familières conversations, ne saurait tomber dans une si grossière méprise.

Souvenirs de la Cour

S'asseyant face au mur nu de sa cellule, il repense au château de Fontainebleau, où il enchantait de ses vers les plus grands personnages du royaume. Son style élégant, naturel, presque oral, toujours naïf et souriant, en avait fait un des artistes les plus admirés d'une cour qui en comptait tant : peintres, architectes, musiciens, et même cet étrange vieillard italien, Léonard de Vinci, revenu dans les valises du roi après les guerres d'Italie. François, tel un nouvel Apollon, semblait avoir ramené ce que l'Italie avait de plus beau, comme avaient commencé à le faire son cousin Louis XII, et le cousin de celui-ci, Charles VIII.

C'est qu'on aimait les lettres, à la Cour de François I^{er} ! Le roi lui-même écrivait des vers assez bons, sans parler de sa sœur Marguerite ! Elle ne s'interdisait rien : poèmes, drames, et même ces nouvelles piquantes, tragiques ou galantes que François goûtait tant. Même en matière de religion, on n'hésitait pas à contester de l'intérieur le dogme catholique. On se référait au texte originel des Évangiles, recouvert jusqu'à maintenant de couches et de couches de commentaires. L'évangélisme : voilà comment on appelait cela. Les médisants qui l'ont fait mettre en prison ont eu beau jeu de faire l'amalgame avec la secte protestante !

Un avenir plus sombre

L'arrivée du roi coïncida effectivement avec la libération de Marot. Il revint à la Cour, mais essuya à plusieurs reprises des accusations similaires. Lors de l'Affaire des Placard, en 1534, François I^{er} choisit la fermeté et poursuivit les partisans de la Réforme protestante. Ceux-ci fuirent en masse, par peur de mourir sur le bûcher : on n'en avait jamais vu brûler autant en France !

L'âge d'or d'une certaine Renaissance semble alors fini. Marot s'exile à Ferrare, en Italie, puis à Genève, en Savoie, et enfin dans le Piémont, où il meurt dans le dénuement. Entre-temps, il a proposé une merveilleuse traduction des Psaumes de l'Ancien-Testament, d'abord très appréciée à la cour, puis condamnée par l'université de la Sorbonne, gardienne du dogme catholique. Ce sont toujours eux que chantent les protestants de nos jours.

Pierre Jacolino
Professeur de français